

SEANCE DU 08 AVRIL 2024
Délibération n° DE_2024_030

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de BOURDEAUX, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, VANDERNOOT Noémie.

Absents excusés : DESSUS Jean-François (retard), ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie), MASNATA Mallaury (pour à DESSUS Jean-François).

Absents : TURC Jack

Secrétaire de séance : HERMANT Marie-Odile

OBJET : Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement (SIEA) du Pays de Dieulefit Bourdeaux. Désignation de délégués supplémentaires.

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2024 au SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux, la commune doit désigner, 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la commune de Bourdeaux au sein du SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux.

Le Conseil Municipal, avec 13 voix POUR :

DESIGNE les délégués suivants pour représenter la commune de Bourdeaux au sein du SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux :

Délégués titulaires : LEYMAN Robert, BRUN Mireille, DIDIER Thierry et PEYSSON Catherine

Délégués suppléants : SIMOND Bruno et VANDERNOOT Noémie

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Thierry DIDIER

